

PROCÈS-VERBAL

Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation
Assemblée générale | Université du Québec à Montréal (local A-M750), 29 octobre 2014

0. Procédures d'ouverture

0.1 *Que l'on ouvre la séance.*

Xavier Dandavino propose

Lasagne Bois appuie

La proposition 0.1 est adoptée à l'unanimité

0.2 *Que soient nommées Audréanne St-Martin à l'animation et Maude Authier Pigeon au secrétariat.*

Xavier Dandavino propose

Stéphanie Thibodeau appuie

La proposition 0.2 est adoptée à l'unanimité.

0.3 *Que l'ordre du jour soit : [0] Procédures d'ouverture, [1] Prévisions budgétaires, [2] Affiliation nationale, [3] Campagne annuelle, [4] Grève, [5] Avis de motion, [6] Procédures de clôture.*

Xavier Dandavino propose

Stéphanie Thibodeau appuie

0.3.1 *Que le point «Grève» soit traité en point [2].*

Alexandre Émond-Belisle propose

Michelle Chateloit appuie

La proposition d'amendement 0.3.1 est adoptée à la majorité

La proposition 0.3 telle qu'amendée une fois est adoptée à la majorité

1. Prévisions budgétaires

1.1 *Que Stéphanie Thibodeau tienne un point d'information de dix minutes sur les prévisions budgétaires.*

Xavier Dandavino propose

Maryse Forget appuie

La proposition 1.1 est adoptée à la majorité.

1.2 *Que l'on lève les cours du soir pour l'ensemble de la Faculté.*

David Ricard propose

Jean-François Blaisel appuie

La proposition 1.2 est adoptée à la majorité

1.3 *Que l'on ajourne la séance.*

Xavier Dandavino propose

Stéphanie Thibodeau appuie

La proposition 1.3 est adoptée à la majorité (à 17 h 55)

1.4 *Que l'on reprenne la séance.*

Maryse Forget propose

Laurent Fortin appuie

La proposition 1.4 est adoptée à l'unanimité (à 18 h 25)

1.5 *Que les prévisions budgétaires soient adoptées telles que présentées.*

Stéphanie Thibodeau propose

Laurent Fortin appuie

1.5.1 *Considérant qu'il y a urgence d'agir devant la rapidité effarante avec laquelle les coupes et les mesures d'austérité s'annoncent, Considérant que l'ADEESE se positionne en solidarité avec les luttes syndicales et étudiantes, locales et nationales, toujours dans la perspective de défendre nos programmes*

sociaux comme biens publics, Considérant que le comité Printemps 2015 invite à une poussée vers le changement social, et ce, dès maintenant et qu'il est essentiel d'être bien financé pour faire progresser le mouvement, Que l'ADEESE bonifie la case budgétaire de la campagne contre l'austérité de 10 000 \$.

Maryse Forget propose

Philippe Éthier appuie

1.5.1.1 *Que la case budgétaire passe de 10 000 \$ à 5000 \$.*

Valérie Lespérance Trudel propose

Alexandre Émond-Belisle appuie

La proposition de sous-amendement 1.5.1.1 est rejetée à la majorité

L'amendement 1.5.1 est adopté à la majorité

La proposition 1.5 telle qu'amendée une fois est adoptée à la majorité

1.6 *Qu'à la suite de l'adoption des prévisions budgétaires, des plans d'action soient déposés à l'Assemblée expliquant l'utilisation des fonds pour la campagne contre l'austérité, pour la rémunération des stages, pour le journal étudiant et pour le développement du Café étudiant.*

Alexandre Émond-Belisle propose

François Gay appuie

La proposition 1.6 est adoptée à la majorité

2. Grève

2.1 *Considérant l'offensive tout azimut des gouvernements contre les services publics et les droits syndicaux, Considérant que les mesures d'austérité actuelles affectent le secteur de l'éducation à tous les paliers, Considérant que les services (aide aux devoirs, soutien à la réussite, aide alimentaire, etc.) aux élèves du primaire et du secondaire sont diminués, notamment via les coupures dans les commissions scolaires, Considérant que ces mesures s'incarnent dans le réseau universitaire, avec déjà des coupures de plus de 172 millions de dollars, Considérant que les coupures et compressions dans les services publics accentuent une inégalité fondamentale entre les individus en condamnant les plus pauvres à une précarisation de leur propre vie, Considérant qu'en tant que futur-es enseignant-es nous serons aux premières lignes des coupures budgétaires, Considérant que notre campagne pour la rémunération des stages et la revalorisation de la profession enseignante s'articule en opposition avec le discours économique dominant d'austérité budgétaire et pour l'élaboration d'alternatives fiscales favorisant la redistribution des richesses, Que l'ADEESE considère les coupes en éducation, en santé et dans les services publics en général comme un processus de réorientation des fonctions de l'État, ou celui-ci ne se considère plus comme au service du bien commun mais comme un facilitateur de la marchandisation et de la privatisation du réel, Que les étudiant-es de l'ADEESE soient en grève le 31 octobre et qu'alors aucun cours ni évaluation ne soit donné afin de favoriser une participation accrue à la manifestation contre l'austérité organisée par la coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, Que l'on considère les manifestations contre l'austérité du 31 octobre du matin et du soir, ainsi que celles à venir, comme les premières étapes d'une escalade des moyens de pressions et qu'on y participe, Que l'ADEESE invite et encourage ses membres à se joindre au piquetage et levées de cours du 31 octobre.*

Lasagne Bois propose

Maxime Grégoire appuie

La proposition 2.1 est adoptée à la majorité (73 pour, 6 contre, 1 abstention)

2.2 *Considérant que l'ADEESE se positionne en solidarité avec les luttes syndicales et étudiantes, locales et nationales, toujours dans la perspective de défendre nos programmes sociaux comme biens publics, Considérant que les coupes budgétaires vont à l'encontre de la solidarité entre étudiant-es, professeur-es, chargé-es de cours et employé-es de soutien, indispensable à l'heure actuelle, Que l'ADEESE invite ses membres à participer à la manif interne à l'UQAM le 11 novembre 2014 dans le cadre de la campagne À nous l'UQAM, Que l'ADEESE soit en grève le 12 novembre pour la journée d'action nationale et de perturbation en appuie et solidarité avec les différentes luttes étudiantes et syndicales contre l'austérité, Que l'ADEESE soit systématiquement en grève lorsqu'il y a piquetage dur lors des journées de grève non-renouvelable voter par les différents syndicats uqamiens; soit le SEUQAM, le SPUQ et SCCUQ.*

Lasagne Bois propose

Hugo Bonin appuie

2.2.1 *Que soit scindée la proposition pour que soient traités séparément les trois Que.*

Élise Carrier-Martin propose

Alexandre Émond-Belisle appuie.

La proposition privilégiée 2.2.1 est adoptée à la majorité

La proposition 2.2 devient les propositions 2.2, 2.3 et 2.4

2.2 *Que l'ADEESE invite ses membres à participer à la manifestation interne à l'UQAM le 11 novembre 2014 dans le cadre de la campagne À nous l'UQAM.*

La proposition 2.2 est adoptée à l'unanimité

2.3 *Que l'ADEESE soit en grève le 12 novembre pour la journée d'action nationale et de perturbation en appui et solidarité avec les différentes luttes étudiantes et syndicales contre l'austérité.*

2.3.1 *Que l'on ajoute « et en levée de cours l'après-midi du 27 novembre ».*

Maryse Forget propose

David Ricard appuie

L'amendement 2.3.1 est adopté à la majorité

2.3.2 *Que l'on remplace « levée de cours » par « grève ».*

David Ricard propose

Maryse Forget appuie

L'amendement 2.3.2 est adopté à l'unanimité

2.3.3 *Que la proposition 2.3 soit mise en dépôt.*

Élise Carrier-Martin propose

Xavier Dandavino appuie

La proposition privilégiée 2.3.3 est adoptée à la majorité

2.4 *Que l'ADEESE soit systématiquement en grève lorsqu'il y a piquetage dur lors des journées de grève non renouvelables voter par les différents syndicats uqamiens; soit le SEUQAM, le SPUQ, le SÉTUE et le SCCUQ.*

2.4.1 *Que l'on ajoute « jusqu'à ce que de nouvelles conventions collectives soient entérinées par l'ensemble des syndicats ».*

Alexandre Émond-Belisle propose

Valérie Lespérance Trudel appuie

La proposition d'amendement 2.4.1 est rejetée à la majorité

La proposition 2.4 est adoptée à l'unanimité

2.5 *Que l'exécutif de l'ADEESE convoque une assemblée générale extraordinaire de grève la semaine prochaine.*

Maryse Forget

Lasagne Bois appuie

2.5.1 *Que l'on remplace « la semaine prochaine » par « avant le 12 novembre 2014 ».*

Xavier Dandavino propose

Marianne Waskiewicz appuie

L'amendement 2.5.1 est adopté à la majorité

2.5.2 *Que l'ordre du jour de cette rencontre soit [0] Procédures d'ouverture, [1] Revendications, [2] Plans d'action, [3] Grève, [4] Varia et [5] Procédures de clôture.*

Alexandre Émond-Belisle propose

Rachel Germain Paquette appuie

2.5.2.1 *Que l'on ajoute également le point «Affiliation nationale».*

Lasagne Bois propose

Élise Carrier-Martin appuie

Le sous-amendement 2.5.2.1 est adopté à la majorité

L'amendement 2.5.2 tel que sous-amendé une fois est adopté à la majorité

La proposition 2.5 telle qu'amendée deux fois est adoptée à l'unanimité

3. Campagne annuelle

3.1 *Que Xavier Dandavino tienne un point d'information de cinq minutes sur la dernière rencontre de la CRAIES.*

Xavier Dandavino propose

Louis-Philippe Lachance Demers appuie

La proposition 3.1 est adoptée à l'unanimité

3.2 *Que l'ADEESE maintienne sa participation à la CRAIES, en y faisant valoir les différentes manières d'appliquer le principe de rémunération et de valorisation du travail des stagiaires.*

Xavier Dandavino propose

David Ricard appuie

La proposition 3.2 est adoptée à l'unanimité

3.3 *Que l'ADEESE travaille à ce que la demande officielle de la CRAIES soit : un montant équivalent aux heures de prises en charge prescrites au stagiaire, calculé selon le salaire minimum et indexable.*

Xavier Dandavino propose

Marc-André Jobin appuie

La proposition 3.3 est adoptée à l'unanimité

3.4 *Que l'on clôt la séance.*

Alexandre Émond-Belisle propose

Natacha Bernard appuie

La proposition privilégiée 3.4 est rejetée à la majorité

4. Affiliation nationale

4.1 *Que l'ADEESE déclenche une campagne référendaire sur la question suivante: « Acceptez-vous que votre association, l'Association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation (ADEESE), demeure membre de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et que cette dernière continue de percevoir la cotisation de 2,50\$ par étudiant-e par session exigible pour l'affiliation après le 4 mai 2015?», Que la campagne référendaire se déroule du 12 au 23 janvier 2015, Que la période de scrutin se déroule du 26 janvier au 1 février 2015, Que les bureaux de scrutin soient accessibles de 9h à 20h en semaine et de 12h00 à 17h30 les jours de fin de semaine, afin de favoriser la participation des membres qui se trouvent en situation de stage et ou qui ont un horaire atypique, entre autres les étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs, Qu'un bureau de scrutin soit ouvert au moins une journée sur chaque campus satellite, Que d'ici à demain, le Conseil exécutif de l'ADEESE fasse parvenir au siège social de la FEUQ une lettre pour informer la fédération de la tenue de ce référendum.*

Élise Carrier-Martin propose

Maxime Grégoire appuie

4.1.1 *La question préalable est demandée.*

David Ricard propose

Maxime Grégoire appuie

La proposition privilégiée 4.1.1 est adoptée aux deux tiers

La proposition 4.1 est adoptée à la majorité

4.2 *Que chaque comité partisan dispose d'un budget de 3000 \$.*

Alexandre Émond-Belisle propose

Karl Bernachez appuie

4.2.1 *Que l'on remplace «3000 \$» par «500 \$».*

Élise Carrier Martin propose

Chloé Bouchard appuie

L'amendement 4.2.1 est adopté à la majorité

La proposition 4.2 est adoptée à l'unanimité

4.3 *Qu'en l'absence d'une entente entre la FEUQ et l'ADEESE, consignée dans un contrat référendaire, que l'ADEESE organise tout de même le référendum.*

Chloé Bouchard propose

Lasagne Bois appuie

La proposition 4.3 est adoptée à la majorité

4.4 *Que le comité soit composé d'un nombre impair de personnes non partisans.*

Karl Marchand-Bernatchez propose

Xavier Dandavino appuie.

La proposition 4.4 est adoptée à la majorité

5. Avis de motion

5.1 *Que l'article no 23 (Règles de procédure) des règlements généraux soit remplacé par : « Les réunions de l'Assemblée générale sont publiques et leur déroulement se fait conformément au Code Véronneau. »*

Xavier Dandavino propose

Lasagne Bois appuie

L'Assemblée donne son aval au traitement de cet avis de motion

La proposition 5.1 est adoptée à la majorité

5.2 *Considérant l'abrogation, à l'article 61 des règlements généraux sur le poste de responsable à la coordination (anciennement «Présidence»), de la phrase suivante : « Elle préside chaque réunion du Conseil exécutif, et y détient un droit de vote prépondérant, lors de l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2013. », Considérant qu'en effectuant une harmonisation des règlements généraux, les officiers et officières de l'ADEESE ont constaté la présence d'un article similaire, soit l'article 57 « La personne qui assume la présidence du Conseil exécutif a droit de vote prépondérant en cas d'égalité des voix. », Considérant que le Conseil d'administration, par souci de transparence et d'intégrité, a préféré reléguer à l'Assemblée générale le pouvoir de modification des règlements généraux, Que l'article 57 soit abrogé et que les règlements généraux soient harmonisés en conséquence.*

Alexandre Émond-Belisle propose

Maryse Forget appuie

L'Assemblée donne son aval au traitement de cet avis de motion

La proposition 5.2 est adoptée à l'unanimité

6. Fermeture

6.1 *Que l'on clôt la séance.*

Alexandre Émond-Belisle propose

Lasagne Bois appuie

La proposition privilégiée 6.1 est adoptée à l'unanimité